

*Quoi de neuf
à Uzein ?*

Votre Mairie est ouverte :

de 9h à 12h les lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 13h30 à 18h les mardi et vendredi

Le maire reçoit sur rendez-vous.

Tél. 05 59 33 19 84 courriel: mairie.uzein@wanadoo.fr
Site internet : uzein.fr

JUILLET 2014

Séance du conseil municipal du 1^{er} juillet 2014

1. Prestation de service : livraison et fourniture de repas au restaurant scolaire

La commission affaires scolaires a rencontré la Directrice du Service de la cuisine centrale de la Communauté d'Agglomération de Pau-Pyrénées. La présentation du fonctionnement de ce service a donné satisfaction aux élus. Un contrat de gré à gré pourra être passé pour un démarrage au 1^{er} septembre après acceptation de la demande de prestation de la Commune d'UZEIN.

Le prix du repas ne sera connu que lorsque le coût de la livraison des repas à la crèche intercommunale et au restaurant scolaire sera arrêté.

Le prix du repas sera communiqué aux familles avant la rentrée de septembre, il ne devrait pas être augmenté.

2. Adoption du projet de règlement : service accueil périscolaire

Le bilan lié à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires dans le cadre du Projet Educatif Territorial validé par l'Education Nationale à la rentrée de septembre 2013 est plutôt positif.

Une centaine d'enfants fréquente ce service. Il est toujours possible pour les enfants ne déjeunant pas au restaurant scolaire d'intégrer le Temps d'Accueil Périscolaire à partir de 13h. Les activités proposées pour l'année scolaire 2014-2015 ont été présentées au comité de pilotage. Elles seront insérées sur le site de la commune pour la rentrée.

En ce qui concerne la ½ journée de classe du mercredi, la garderie du matin sera désormais assurée par les services de la commune ; le Centre de Loisirs ne fonctionnant plus le matin en raison du passage de toutes les écoles à 5 matinées de classe.

La proposition de règlement est adoptée à la majorité.

3. Tarifs des services municipaux

• Tarifs service accueil périscolaire :

Les tarifs actuels, dégressifs en fonction du nombre de plages horaires fréquentées et du nombre d'enfants par famille n'ont pas été modifiés depuis 2012 :

- Afin de maintenir une animation de qualité pour la centaine d'enfants qui fréquente ce service,
- Et pour tenir compte de l'ouverture d'un service d'accueil de 7h 30 à 8h 50 le mercredi matin les tarifs du service applicables au 1^{er} septembre 2014 sont adoptés comme suit .

	1 plage horaire : matin ou midi ou soir	2 plages horaires : matin et midi ou midi et soir ou matin et soir	3 plages horaires matin, midi et soir
1 ^{er} enfant	9 €	18 €	20 €
2 ^{ème} enfant	7 €	15 €	17 €
3 ^{ème} enfant	4 €	8 €	10 €

Plage exceptionnelle : 2€

Proposition adoptée à l'unanimité.

4. Subvention au comité des Fêtes

Monsieur le Maire a rencontré les membres du comité des fêtes suite à la demande de subvention pour financer l'organisation des fêtes locales.

Une subvention de 3 000 € est proposée. Cette subvention inclut la prestation d'organisation de la course cycliste du vendredi soir pour un coût de 700 €.

Cin'étoiles : Le conseil Général a retenu la candidature de la commune d'Uzein pour accueillir une séance de Cin'étoiles le dimanche 24 août. Le film projeté est : les Seigneurs. La participation de la commune s'élève à 600 €. Une aide de 50 % a été attribuée par la CCMB.

Le conseil municipal décide d'attribuer :

- une subvention de 3 000 € au comité des Fêtes
- Une participation financière de 600 € au Conseil Général pour l'opération cin'étoile.

Propositions adoptées à l'unanimité.

5. Aménagement foncier sur la commune de Sauvagnon

La commission d'aménagement foncier de Sauvagnon a décidé de proposer au conseil général d'ordonner une opération d'aménagement foncier agricole et forestier sur un périmètre d'environ 435 hectares incluant l'emprise de la future liaison RD834-RD716. Le périmètre prévoit une extension sur le territoire de la commune d'Uzein.

L'article L 121-147 du code rural prévoit que le conseil général sollicite l'avis du conseil municipal de chacune des communes concernées, avant de décider d'ordonner l'opération d'aménagement foncier envisagée ou d'y renoncer.

Le Conseil municipal donne un avis favorable au mode d'aménagement et au périmètre proposés.

Adopté à l'unanimité.

6. Indemnités de fonction

Le tableau des indemnités de fonction du Maire et des Adjointes et conseiller municipal bénéficiant d'une délégation a été modifié afin de tenir compte de l'incidence financière liée à la soumission à cotisations sociales des indemnités perçues par le Maire au niveau de la commune et de l'intercommunalité.

Nouvelle répartition acceptée à l'unanimité.

7. Comité de gestion des salles

Le comité de gestion des salles mis en place pour gérer les plannings d'occupation des salles et présidé par le Maire, est composé des membres de la commission « bâtiments » et d'un représentant des associations et utilisateurs des salles.

Les membres élus désignés pour siéger au comité de gestion des salles sont les suivants :

Patrick CASSAIGNE, Sylvie CAZABAN, François LAFARGUE, Sophie GOUVENOU, Antoine SANCHEZ

8. Sentier des puits

Monsieur le Maire fait l'historique de ce dossier qui fait suite au financement des travaux de réhabilitation des puits avec le 1% paysage et développement de l'autoroute A 65. Un reliquat de crédits sur cette opération permettait de financer un sentier pédagogique d'interprétation des puits. Ce projet est constitué d'un RIS (panneau repérant les circuits des puits installé place du Lanot) et d'un historique par puits.

Monsieur le Maire a rencontré le fabricant du support et le bureau d'études qui a réalisé l'historique.

Il présente donc différentes solutions de « supports ».

Le débat a abouti aux décisions suivantes : - Poursuite du projet (majorité)

- Solution du support forme « LUTRIN » privilégiée - Consultation d'entreprises sur cette base.

9. Emplacement panneaux affichage électoraux

L'emplacement des panneaux d'affichage électoraux pour les prochaines consultations électorales sera situé « Rue du Stade ».

10. Désignation d'un correspondant « Défense »

Une note de la délégation militaire départementale des Pyrénées-Atlantiques rappelle l'obligation du Maire de désigner parmi les élus un correspondant défense.

Madame Valérie FRESSE-CHAUVEAU est désignée « Correspondant Défense » pour la commune d'UZEIN.

Informations du Maire : • Parcelles communale n° 690 : un Certificat d'urbanisme a été déposé. Dès son retour, une estimation auprès des Services du Domaine sera demandée avant de proposer la mise en vente en conseil municipal

- Détérioration d'un poteau bois – accès arrière salle polyvalente : le paiement du coût de la réparation faite par les employés communaux sera mis à la charge de la personne qui a signalé elle-même cette détérioration à l'employé communal.

- Dégradation du mur – allée du Bruscos : la réparation a été effectuée par les auteurs de la dégradation.

Informations Diverses

1 Modification des horaires d'ouverture de la mairie au cours du mois d'Août

La mairie sera ouverte **uniquement le matin**, sauf le mercredi, durant les 3 premières semaines d'Août. A partir du lundi 25 Août, les horaires seront ceux indiqués à l'entête de ce bulletin.

2 Retour de livres empruntés à la bibliothèque

Beaucoup de livres empruntés à la bibliothèque depuis 2010 restent à ce jour non rendus. Merci de les rapporter en mairie ou dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 15 septembre. Dans le cas contraire, ces livres seront facturés aux emprunteurs.

3 Forum des associations

Pour informer les habitants du village et des alentours, nous organisons **le samedi 6 septembre de 9 h à 12 h** un forum des associations d'Uzein.

Suivant les associations, il se déroulera dans la salle polyvalente, la maison pour tous, la place de la musique, le stade de foot. Celles-ci présenteront le contenu des activités, leurs créneaux, leurs tarifs ...

4 Fêtes du village

Les fêtes du village auront lieu les 22, 23 et 24 Août 2014. Le programme des fêtes est en cours de distribution par les jeunes du comité.

A cette occasion, le conseil municipal et le comité des fêtes vous convient au vin d'honneur qui sera servi le dimanche 24 Août à 12 h place de la mairie.

En annexe, vous trouverez des détails sur la séance du cin'étoiles qui aura lieu le dimanche soir des fêtes.

5 Atelier Jeunes : appel à candidature pour la semaine du 27 au 31 octobre 2014

A l'appel du conseil municipal, les jeunes âgés de 14 à 16 ans, désirant effectuer des travaux d'embellissement de la commune, sont priés de s'inscrire à la mairie avant le 31 Août 2014. Le nombre de places étant limité, les premiers inscrits seront retenus. Ces travaux s'effectueront sur 5 demi-journées indemnisées.

6 Collecte des caissettes

La collecte des emballages recyclables du vendredi 15 août est reportée au samedi 16 août. Les caissettes doivent être présentées la veille au soir.

Information associations : ALSH LE PETIT PRINCE

3-5 ans	L 25/08	DING DONG	LA SURPRISE DE LÉA
	M 26/08	 SORTIE HAUTACAM Départ : 8h00	Retour : 18h15 
	M 27/08	FRESQUE MADE IN CHINA	SPLASH !
	J 28/08	LA SURPRISE DE LÉA	PIROUKETTE
	V 29/08	LE GLACIER	FRESQUE MADE IN CHINA

6-8 ans	L 25/08	OMBRES CHINOISES	1,2,3, NINJA
	M 26/08	 SORTIE HAUTACAM Départ : 8h00	Retour : 18h15 
	M 27/08	FRESQUE MADE IN CHINA	SPLASH !
	J 28/08	LAND'ART	CHINSKET
	V 29/08	LA SURPRISE DE LÉA	CHOCKEYyyy

9-12 ans	L 25/08	 SORTIE VÉLO	60' CHRONO
	M 26/08	 SORTIE HAUTACAM Départ : 8h00	Retour : 18h15 
	M 27/08	COOKIES COLORÉS	SPLASH !
	J 28/08	PLIE, TOURNE, COUPE	LA SURPRISE DE LÉA
	V 29/08	LANTERNE CHINOISE	GAMELLE GÉANTE

Ouverture le lundi 1 septembre

Rendez vous sur notre site pour les informations et les photos <http://clshuzein.jimdo.com> et suivez-nous sur